

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du **28 AOUT 2026**

fixant la composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ouverts au titre de l'année 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-532 du 24 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2009 relatif aux règles d'organisation générale des concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

La composition du jury des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ouverts au titre de l'année 2026, est fixée ainsi qu'il suit :

Président :

- Monsieur Franck BALDI, Directeur interrégional adjoint, DIRPJJ Sud-Est ;

Vice-présidente :

- Madame Caroline LAPENE, Directrice territoriale, DTPJJ Val-de-Marne ;

Membres du jury :

- Monsieur AZEMA Bernard, Magistrat honoraire exerçant des activités juridictionnelles, CA Grenoble ;
- Madame BARTHOLOMEW Jennifer, Directrice des services, STEMO Limousin Limoges ;
- Monsieur BEKAOUASSA Maamar, Directeur du pôle justice, Association La Sauvegarde de la Marne (SAH) ;
- Monsieur BELGANA Saïd, Directeur des services, EPE Maine-Anjou ;
- Monsieur BEN CHIKH Kamel, Directeur des services, Responsable de la maîtrise des risques, DIRPJJ Grand-Centre ;
- Madame BERNON Lima, Directrice des services de greffe judiciaires, Responsable chargée de la gestion de la formation régionale des concours, CA Rouen, SAR Rouen ;
- Monsieur CARPENTIER Thierry, Directeur territorial, DTPJJ Calvados-Manche-Orne Caen ;
- Madame CHAPIN Angelina, Directrice des services, EPE Rosny-sous-Bois ;
- Monsieur COLAUTTI Philippe, Directeur général, Association La Sauvegarde de la Marne (SAH) ;
- Monsieur DELANNOY Vincent, Directeur des services, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Marne-Ardenne ;
- Madame DOCAIGNE Tess, Directrice des services, cheffe de cabinet, DPJJ/Cabinet du directeur ;
- Madame DURUAL Jenna, Directrice des services, EPE d'Arcueil ;
- Madame GONIDEC Sandrine, Directrice, ASJ Avenir Toulon (SAH) ;
- Monsieur FONTAINE Arnaud, Directeur des services, STEMO Bourg-en-Bresse ;
- Madame ISNARD Vérane, Directrice des services, STEI Marseille ;
- Monsieur KRAMP Ruddy, Directeur territorial adjoint, DTPJJ Aube/Haute-Marne ;
- Madame LE CHENE Jeanne, Directrice des services, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Calvados-Orne-Manche Caen ;
- Madame LOREAUX Christel, Directrice des services, Chargée de mission SST, DIRPJJ Sud ;

- Madame MARTINON Stéphanie, Directrice des services, Conseillère technique en charge des contrôles, DIRPJJ Sud-Est ;
- Madame NADARADJANE Monicca, Cheffe de section affaires juridiques et règlement des litiges, DPJJ/SDMPJE/K1 ;
- Monsieur NEGRE Lionel, Personnel de direction de l'Education nationale, Proviseur, Lycée Val de Durance-Henri Silvy à Pertuis ;
- Madame OLIVE MARINO Sonia, Directrice des services, Responsable des politiques institutionnelles, DTPJJ Val-de-Marne ;
- Madame PREAUX Marion, Directrice des services, Cheffe de section continuité des parcours éducatifs, DPJJ/SDMPJE/K2 ;
- Monsieur ROMEO Frédéric, Directeur des services, STEMOI des Deux-Sèvres Niort ;
- Monsieur RUETSCH Jean-Yves, Directeur territorial adjoint, DTPJJ Alsace ;
- Madame SAKER Sabah, Psychologue, UEMO Tourcoing ;
- Monsieur SALEM Abderrazak, Directeur des services, STEMO Clermont-Ferrand – Aurillac ;
- Madame TILLOY Marie-Pierre, Directrice des services, STEMO Aquitaine sud ;
- Madame TOUREL Céline, Directrice des services, STEMO Martigues ouest Etang-de-Berre ;
- Madame VALEMBOIS Aude, Directrice des services, STEMO Paris sud.

Article 2

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **28 AOUT 2026**

Pour le garde des Sceaux,
Ministre de la Justice
par délégation,
Pour le Directeur de la protection
judiciaire de la jeunesse
par délégation,

Cheffe du bureau
du Recrutement et de la Formation


Cécile FOLEA